

Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 8 mars 2017 de M. Vincent Subilia: «A quand une rue de la Croix-Rouge digne de ce nom?»

TEXTE DE LA QUESTION

- Considérant le flux conséquent de véhicules empruntant la rue de la Croix-Rouge;
- considérant la dangerosité de son tracé;
- considérant l'état de dégradation du revêtement de ladite chaussée;
- observant de surcroît que des travaux ont été à nouveau menés en février 2017 (ensuite des doubles interventions d'arborisation de 2016) sans que soit saisie l'occasion de procéder à une rénovation de l'ensemble du tracé,

le soussigné souhaite connaître avec précision la date et l'ampleur des travaux qui doivent impérativement être conduits pour sécuriser ce tronçon dangereux et indigne de son nom.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Préalablement aux travaux de réfection de la chaussée qu'appelle de ses vœux le signataire de cette question écrite, le Service du génie civil a effectué dès février 2017 une série de sondages, afin de vérifier l'état du réseau d'assainissement et d'évacuation des eaux situé dans le sous-sol.

Ils ont permis de constater le mauvais état général des collecteurs existants. Il s'agit d'un réseau historique situé au pied du mur de la Treille, construit vraisemblablement dans les années 1770. En accord avec le Service cantonal d'archéologie, il a été décidé de ne pas conserver ce collecteur vétuste.

Un nouveau collecteur sera donc reconstruit en lieu et place de l'existant, sous la voie descendante de la rue, mais à une profondeur moindre. Les sondages ont également révélé un deuxième collecteur non recensé, sous la voie de bus montante, qui devra lui aussi être supprimé. Les sondages effectués au pied du mur de la treille ont permis de définir les longueurs de fouilles ouvertes, pour la tenue du mur, lors de l'exécution du nouveau collecteur.

La planification des travaux, sous réserve de l'obtention des autorisations et de la validation de la Direction générale des transports, ainsi que d'éventuels travaux à mener par les Services industriels de Genève (SIG), est prévue d'avril à fin août 2018.

Ils se termineront par la pose d'un revêtement phonoabsorbant de dernière génération sur l'ensemble du tronçon compris entre la place de Neuve et le boulevard Jaques-Dalcroze.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le maire:
Rémy Pagani